

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire sur Teams à Montréal le mercredi 6 octobre 2021, à 19 h.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M. Mario Bentrovato, commissaire
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire
M. Julien Feldman, commissaire – se joint à la réunion à 19 h 05
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. James Kromida, commissaire – se joint à la réunion à 19 h 14
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M^{me} Mubeenah Mughal, commissaire parent
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire parent
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

M. Jamie Fabian, commissaire

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M. Nasreddine Slimi, directeur adjoint, Ressources matérielles
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur, EAFP
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Composition du conseil des commissaires à la suite de l'élection dans la circonscription 3</u></p> <p><u>COMPOSITION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES (art. 162, Loi sur les élections scolaires)</u></p> <p>PRÉSIDENT Joe Ortona CIRCONSCRIPTION 1 Ellie Israel CIRCONSCRIPTION 2 Joseph Lalla CIRCONSCRIPTION 3 Julien Feldman, nouvellement élu CIRCONSCRIPTION 4 Jamie Fabian CIRCONSCRIPTION 5 James Kromida CIRCONSCRIPTION 6 Agostino Cannavino CIRCONSCRIPTION 7 Sophie De Vito CIRCONSCRIPTION 8 Mario Pietrangelo CIRCONSCRIPTION 9 Mario Bentrovato CIRCONSCRIPTION 10 Pietro Mercuri</p> <p><u>COMMISSAIRES PARENTS</u></p> <p>ÉCOLES PRIMAIRES Maria Corsi ÉCOLES SECONDAIRES Tony Speranza SANS DÉSIGNATION Daniel Tatone BESOINS PARTICULIERS Mubeenah Mughal</p>
	<p>M. Julien Feldman se joint à la réunion à 19 h 05.</p>
2.	<p><u>Entrée des prestations de serment</u></p> <p>La secrétaire générale indique que le commissaire élu dans la circonscription 3 a prêté le serment d'office requis, conformément à l'article 164 de la <i>Loi sur les élections scolaires</i>.</p>
3.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-10-06-3</u></p>
4.	<p><u>Nomination de Josephine Waldman et Harrison Waldman à titre d'Élèves du mois</u></p> <p>Point présenté par le président, M. Joe Ortona :</p> <p><i>J'ai le plaisir de féliciter deux élèves, frère et sœur, de l'école Royal Vale : Harrison Waldman en 2^e année et Josephine Waldman en 5^e année. Ils ont tous deux été désignés Élèves du mois de septembre à la CSEM.</i></p> <p><i>Le commissaire Lalla et moi-même avons décerné un certificat à Josephine et à Harrison la semaine dernière lors de la course annuelle Terry Fox organisée par l'école. Nous avons choisi cette date précisément afin de souligner les milliers de dollars que ces deux jeunes fort dynamiques ont récolté chaque année à la fois pour la Fondation Terry Fox, à l'automne, et pour la Fondation des maladies du cœur, au printemps.</i></p>

Je tiens également à remercier les enseignants d'éducation physique et à la santé à l'école Royal Vale : Norman Katz et Amanda Ramundo. Norman et Amanda organisent ces deux incroyables collectes de fonds chaque année. Ils vont au-delà de leur tâche d'enseignant pour encourager la communauté de Royal Vale à participer à ces événements de quelque façon que ce soit.

Au nom du conseil des commissaires, toutes nos félicitations à Josephine et Harrison!

5. Réunion à huis clos

5.1 Motion de suspension et de réunion à huis clos

Aucune session à huis clos n'a eu lieu.

6. Adoption des résolutions de la réunion à huis clos

5.2 Gestion de l'énergie et contrat d'efficacité énergétique

ATTENDU QUE le 26 mars 2014, la CSEM octroyait un contrat à Énergère inc., le tout conformément à sa résolution 14-03-26-3;

ATTENDU QUE le 23 septembre 2014, la CSEM, ayant reçu l'étude de faisabilité détaillée d'Énergère inc., s'engageait contractuellement à raison de 24 635 608 \$ (plus taxes), le tout conformément à la résolution 14-12-17-18;

ATTENDU QUE le 17 décembre 2014, les obligations des Parties au contrat étaient modifiées, le tout conformément à la résolution 14-12-17-18;

ATTENDU QUE, considérant ce qui précède, un contrat est intervenu et a été signé par les Parties respectivement en date du 8 décembre 2014 par Énergère inc. et en date du 15 janvier 2015 par la CSEM (ci-après le « Contrat »);

ATTENDU QU'à la suite du Contrat intervenu, les Parties ont présenté respectivement des réclamations et prétentions à l'effet que des sommes leur étaient dues et que des obligations devaient être rendues par les Parties (ci-après le « Litige »);

ATTENDU QUE le délai de prescription des droits respectifs des Parties serait venu à échéance au cours de l'été 2021;

ATTENDU QUE le 16 juin 2021, la CSEM a autorisé l'interruption du délai de prescription jusqu'au 29 octobre 2021 afin de permettre aux Parties d'entreprendre, de bonne foi, des discussions pour tenter d'en arriver à un règlement en vue de disposer du Litige les opposant, le tout conformément à la résolution 21-06-16-3.2;

ATTENDU QUE le 16 septembre 2021, les Parties se sont rencontrées pour discuter d'un règlement possible afin de tenter de régler le Litige à l'amiable;

ATTENDU QUE les Parties se sont réunies le 20 octobre 2021 afin de poursuivre les discussions, de bonne foi, afin de tenter de régler le Litige à l'amiable;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent prolonger l'interruption de la prescription, et ce, jusqu'au 15 décembre 2021, conformément, mais sans s'y limiter, aux dispositions prévues aux articles 2116 et 2925 C.c.Q et de l'article 7 C.p.c., en concluant une entente par l'entremise de la « Reconduction de la convention interruptive de prescription », jointe à la présente résolution;

ATTENDU QUE la directrice des Services juridiques recommande de prolonger l'interruption de la prescription jusqu'au 15 décembre 2021;

	<p>ATTENDU QUE le directeur général a été informé et recommande de prolonger l’interruption de la prescription jusqu’au 15 décembre 2021;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE le directeur général soit autorisé à exécuter et à signer la « Reconduction de la convention interruptive de prescription », jointe à la présente résolution.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-10-06-5.2</u></p>
	<p>M. James Kromida se joint à la réunion à 19 h 14.</p>
7.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, Joe Ortona, répond aux questions :</p> <p><u>Questions provenant de parents de l’école primaire Edinburgh :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Étant donné qu’il n’y a pas d’enseignant permanent dans la classe multiniveau de 5^e et 6^e année à l’école primaire Edinburgh, qu’entend faire le conseil des commissaires pour assurer dès maintenant une stabilité à nos enfants et faire en sorte qu’ils aient des chances égales d’apprendre? 2- Comme il n’y a pas d’enseignant permanent dans la classe multiniveau de 5^e et 6^e année à l’école primaire Edinburgh, ils désirent savoir comment le conseil des commissaires a l’intention de s’y prendre pour remédier à cette situation intenable. Quelles solutions seront mises en œuvre pour que nos enfants puissent bénéficier d’un environnement d’apprentissage égal à celui des autres élèves de 6^e année? <p><u>Questions de Tania Decobellis :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- J’aimerais savoir quelles sont les directives mises en place par la CSEM pour pallier le retard dans la réception des recommandations finales de la Santé publique concernant la COVID-19? 2- Ces directives sont-elles conformes aux lignes directrices de l’INSPQ qu’on trouve facilement sur le Web? Est-ce que toutes les directions d’école de la commission scolaire sont au fait de ces directives afin d’assurer l’uniformité des mesures prises dans toutes les écoles de la CSEM? 3- Que fait la CSEM pour assurer à tous un environnement sécuritaire pour l’enseignement et l’apprentissage?
8.	<p><u>Adoption des procès-verbaux</u></p> <p><u>8.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 1^{er} septembre 2021</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 1^{er} septembre 2021 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-10-06-8.1</u></p> <p><u>8.2 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du 11 septembre 2021</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR TONY SPERANZA ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 11 septembre 2021 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-10-06-8.2</u></p>

9.	<p><u>Affaires relevant des procès-verbaux</u></p> <p>Aucune affaire découlant des procès-verbaux.</p>
10.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Julien Feldman a été élu officiellement le 26 septembre 2021, la composition du conseil des commissaires est maintenant complète. • Des présentations ont eu lieu pour honorer les Élèves du mois à l'école Royal Vale la semaine dernière.
11.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Merci à tous ceux et celles qui ont préparé la rentrée scolaire. • La Foire des carrières aura lieu le 20 octobre en mode virtuel. • Le programme en ligne pour les élèves qui bénéficient d'une exemption est en branle. C'est la toute première fois que 7 commissions scolaires anglophones travaillent de concert à la réalisation d'un tel projet. • Des portes ouvertes virtuelles ont lieu. Les parents sont invités à y participer et à les visiter. • Une foule d'activités se sont déroulées dans les écoles à l'occasion de la Journée vérité et réconciliation.
12.	<p><u>Rapports des comités</u></p> <p><u>12.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)</u></p> <p>Point présenté par la commissaire parent, Mubeenah Mughal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élections ont eu lieu pour les membres de l'exécutif et les membres du comité. • Des ajustements ont été apportés aux protocoles pour les parents qui demandent des réunions PI distinctes. • Les règles internes ont été approuvées. • Le soutien aux parents entourant la dérogation linguistique est à l'étude. • Le CCSAS contactera d'autres comités d'adaptation scolaire afin d'organiser une rencontre plus tard au cours de l'année. • La prochaine réunion est prévue le 22 novembre 2021. <p><u>12.2 Comité consultatif de transport et sécurité</u></p> <p>Point présenté par le président, Pietro Mercuri :</p> <p>Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour. La prochaine réunion est prévue le 19 janvier 2022.</p> <p><u>12.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)</u></p> <p>Point présenté par le commissaire parent, Tony Speranza :</p> <p>Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour. L'AGA est prévue le 14 octobre 2021. Bravo aux finissants et félicitations pour la tenue des cérémonies de remise des diplômes.</p>

12.4 Comité de gouvernance et de déontologie

Point présenté par le président, Joe Ortona :

Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour. La prochaine réunion est prévue le 13 octobre 2021.

12.5 Comité de vérification

Point présenté par le président, James Kromida :

La prochaine réunion est prévue le 14 octobre 2021. Un bilan de fin d'exercice sera présenté à la réunion du 14 octobre.

12.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président, Joseph Lalla :

Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour.

12.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le vice-président, Agostino Cannavino :

- Discussions sur les emprunts à court terme et les projections fiscales.
- Le directeur général prend sa retraite et le comité a déjà entamé le processus de recrutement d'un nouveau candidat à ce poste.
- La prochaine réunion est prévue le 21 octobre 2021.

12.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par le président, Joseph Lalla :

Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour.

12.9 ACSAQ (Association des commissions scolaires anglophones du Québec)

Point présenté par le président, Joe Ortona :

- Le mémoire sur le projet de loi 96 a été présenté par l'ACSAQ à la Commission parlementaire par Dan Lamoureux et Russell Copeman.
- Dans l'attente du jugement sur la loi 40.

13.

Rapport des commissaires

Aucun rapport n'a été présenté.

14.

Rémunération des commissaires en 2021-2022

ATTENDU QUE le décret 872-2021 en date du 23 juin 2021 établit de nouveaux paramètres pour le calcul du montant global maximal de la rémunération qui peut être versée à l'ensemble des membres du conseil des commissaires d'une commission scolaire pour l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU QUE ces paramètres sont en partie déterminés en fonction de l'équivalent temps plein de l'effectif scolaire annuel aux secteurs des jeunes, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;

ATTENDU QUE le montant global maximal de la rémunération de l'ensemble des commissaires de la commission scolaire pour 2021-2022 est de 184 079 \$, la commission scolaire déterminant la répartition de cette enveloppe;

ATTENDU QUE le montant de la rémunération versée aux membres des comités de gouvernance est fondé sur un système de points, la valeur d'un point étant établie à 945 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le montant annuel de la rémunération des commissaires de la CSEM soit établi conformément à la documentation présentée à la réunion.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les Services financiers soient autorisés à prendre les mesures nécessaires afin d'intégrer le montant total de la rémunération pour 2021-2022 dans le budget annuel.

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-10-06-14

15. Allocations budgétaires aux écoles et aux centres et mesures du MEQ pour 2021-2022

ATTENDU QU'un comité composé du directeur général, de la directrice générale adjointe – Éducation, des directrices de secteur, des directions de divers services et de quelques directions d'école (sous-comité CCGC/CRR) a examiné les allocations et les mesures de fonctionnement décentralisées;

ATTENDU QUE le comité CCGC/CRR a pris connaissance de toute la documentation lors de sa réunion du 23 septembre 2021;

ATTENDU QUE le comité CCGC/CRR recommande à la commission scolaire d'approuver les allocations budgétaires aux écoles et aux centres ainsi que la répartition des mesures du MEQ pour 2021-2022, conformément à la documentation présentée à la réunion;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE, tel que recommandé par le comité CCGC/CRR, la commission scolaire approuve les allocations budgétaires aux écoles et aux centres ainsi que la répartition des mesures du MEQ pour 2021-2022, conformément à la documentation présentée à la réunion.

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-10-06-15

16. Octroi de contrat – EAFP – Recrutement d'élèves internationaux PS21-0611

ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a procédé à un appel de candidatures afin d'élargir sa banque de partenaires relative au recrutement et à l'accompagnement personnalisé d'élèves internationaux pour les programmes de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;

ATTENDU QUE l'appel de candidatures a pris fin le 18 août 2021;

ATTENDU QUE le comité de sélection s'est réuni le 21 septembre 2021 afin d'évaluer les trois (3) candidatures reçues;

ATTENDU QUE le comité de sélection a retenu 2 candidatures qui satisfont aux critères de l'appel de candidatures;

	<p>ATTENDU QUE ces candidatures retenues feront partie de la banque de partenaires relative au recrutement et à l'accompagnement personnalisé d'élèves internationaux pour les programmes de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal accepte les candidatures suivantes afin d'élargir sa banque de partenaires relative au recrutement et à l'accompagnement personnalisé d'élèves internationaux pour les programmes de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • R&K Consultation • Ahmon Institute de Montreal <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à signer toutes les ententes de partenariat, telles qu'elles ont été présentées dans l'appel de candidatures, au nom de la Commission scolaire English-Montréal, et ce, jusqu'au 30 juin 2022.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-10-06-16</u></p>
17.	<p><u>Élection d'un membre au comité de gouvernance et de déontologie</u></p> <p>ATTENDU QU'en vertu de l'article 193.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, le conseil des commissaires doit instituer un comité de gouvernance et de déontologie;</p> <p>ATTENDU QUE le comité de gouvernance et de déontologie est composé de 5 membres du conseil des commissaires, conformément à la résolution n° 20-11-11-11.1;</p> <p>ATTENDU QUE le conseil des commissaires doit élire un (1) membre audit comité;</p> <p>ATTENDU QUE les commissaires qui siègent à ce comité doivent avoir une expérience en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques, ainsi qu'une solide connaissance des principes juridiques en ce qui concerne les devoirs et obligations des administrateurs publics et leur responsabilité civile, conformément à l'article 10.3.3 du Règlement n° 11 – <i>Régie interne</i>;</p> <p>Nominations :</p> <p>M. Joe Ortona propose M. Julien Feldman qui accepte la nomination.</p> <p>Cessation des nominations par M. James Kromida.</p> <p>IL EST DONC RÉSOLU :</p> <p>QU'en date du 6 octobre 2021, M. Julien Feldman soit élu membre du comité de gouvernance et de déontologie, par acclamation.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-10-06-17</u></p>
18.	<p><u>Élection à la présidence du comité de gouvernance et de déontologie</u></p> <p>ATTENDU QUE le conseil des commissaires élit le président du comité de gouvernance et de déontologie, conformément à l'article 10.3.4 du Règlement n° 11 – <i>Régie interne</i>;</p> <p>ATTENDU QUE le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité de gouvernance et de déontologie, notamment les qualités de président, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – <i>Régie interne</i>;</p>

ATTENDU QUE le président du comité de gouvernance et de déontologie doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – *Régie interne*;

Nominations :

M. Joe Ortona propose M. Julien Feldman qui accepte la nomination.

Cessation des nominations par M. Pietro Mercuri.

IL EST DONC RÉSOLU :

QU'en date du 6 octobre 2021, M. Julien Feldman soit élu président du comité de gouvernance et de déontologie, par acclamation.

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-10-06-18

19. Sujets divers

Aucun autre point à discuter.

20. Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 19 h 49.

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-10-06-20

Signé à Montréal, _____

M^e Joe Ortona, président

M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale